

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de TÔTES et CALLEVILLE-LES-DEUX- EGLISES

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°4
Nov. 2018

Comme vous le savez, la société VALOREM développe un projet de 4 éoliennes sur les communes de Tôtes et Calleville-Les-Deux-Eglises.

Dans le cadre des mesures compensatoires inscrites dans l'étude d'impact du projet, VALOREM a prévu de prolonger un talus planté, entre le quartier résidentiel des Alizés et la RN 27. Afin de profiter de la période optimale de plantation, un pépiniériste va intervenir sur le talus déjà existant dans le courant du mois de novembre. Vous trouverez dans cette lettre plus d'informations à ce sujet.

Le projet éolien poursuit la préparation de sa construction

En mai 2017, la préfecture a délivré l'autorisation administrative nécessaire à la construction et l'exploitation du projet éolien. Celle-ci fait l'objet de plusieurs recours, actuellement en instruction auprès du tribunal.

En parallèle, VALOREM a lancé diverses études visant à préparer la construction du projet. Un mât de mesure du vent a ainsi été installé en septembre 2017 afin d'acquérir une connaissance plus fine du gisement éolien et préparer le financement du projet. En fin d'année dernière, une campagne de financement participatif, réalisée avec notre partenaire Tudigo, a réuni 100 000 €, dont 70% ont été prêtés par des Normands.

Outre la prolongation du talus planté, VALOREM prépare aujourd'hui la réalisation d'études géophysiques afin de sonder les marnières et anticiper les risques de mouvement de terrain lors de la construction des éoliennes.

La prolongation de la haie sur le talus existant en novembre

Suite aux études réalisées au cours du développement du projet, VALOREM a prévu de prolonger le talus anti-bruit existant et sa haie.

Durant le mois de novembre, la société CREAERT (Quincampoix 76) va ainsi intervenir pour planter des arbustes sur le talus existant, sur 65 m environ. Les trois essences choisies sont similaires à celles déjà plantées sur le talus existant :

- des lauriers persistants au feuillage vert foncé, idéals en haie,
- des noisetiers caduques, très rustiques et communs dans le nord de la France,
- des hêtres pourpres, à feuillage marcescent (ils peuvent conserver leurs feuilles sèches une bonne partie de l'hiver).



Dans un second temps, au moment de la construction des éoliennes, ce talus sera prolongé vers l'est et arboré. Il est également prévu de le prolonger vers l'ouest, en fonction des constructions à venir sur la zone.

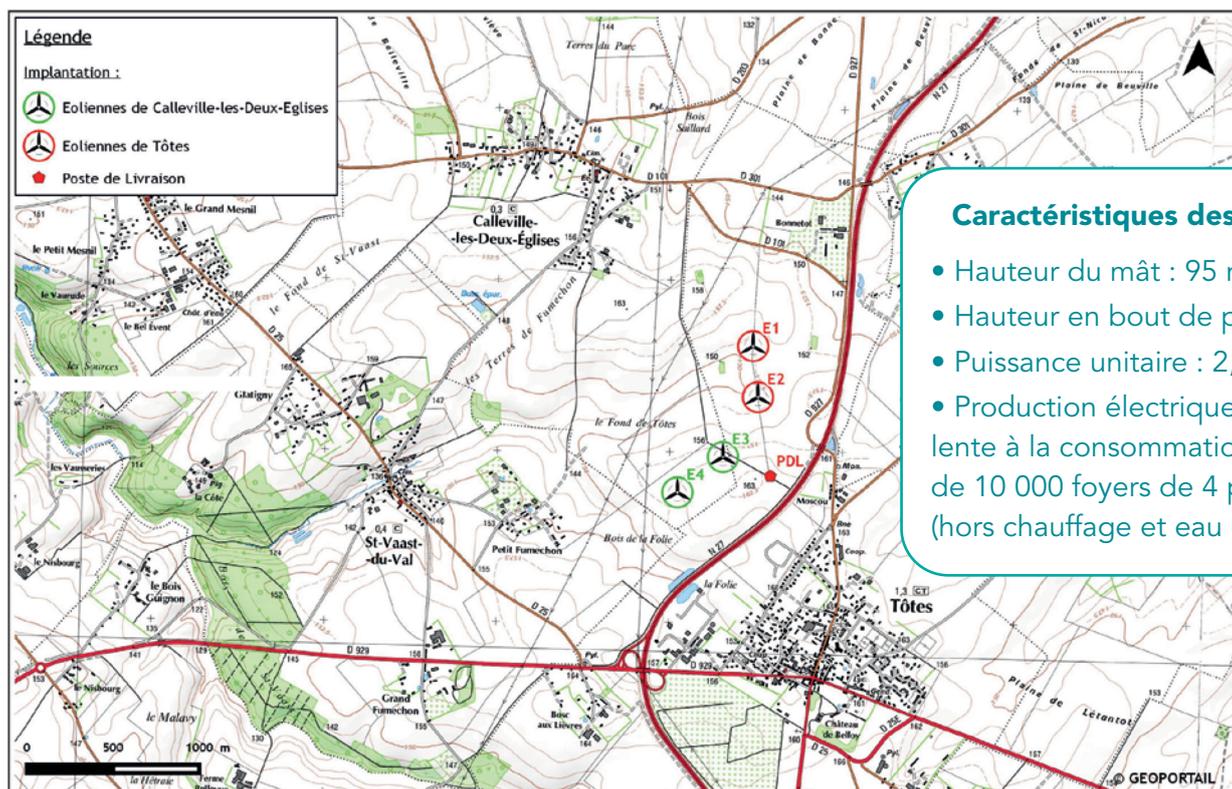
La restauration et prolongation de ce talus vise à **bonifier le cadre de vie des premières habitations du quartier résidentiel des Alizés**, en termes de bruit par rapport à la route nationale, de vue sur les lignes à haute tension et les futures éoliennes.

«Les talus plantés donnent au paysage cauchois sa spécificité et constituent un riche patrimoine arboré, actuellement, menacé. S'ils ont perdu leur utilité première, ils présentent, aujourd'hui, de nombreux intérêts paysagers, culturels, hydrauliques et biologiques qui justifient leur réhabilitation. Protéger du vent, abriter les propriétés d'un rideau d'arbres, gérer les eaux de ruissellement, préserver la biodiversité locale : restaurer ou créer un talus planté est un véritable projet en faveur de l'environnement et du paysage.» CAUE 76 www.caue76.org

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de TÔTES et CALLEVILLE-LES-DEUX- EGLISES



Croquis de la haie dans 10 ans



Implantation des 4 éoliennes

 **Valorem**
spécialiste des énergies vertes

Votre contact VALOREM
Chef de projets

Clément MELAYE
29 Rue des Trois Cailloux
80 000 AMIENS
Tél. : 03 22 09 20 92
Mobile : 06 22 13 21 55
clement.melaye@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Pour plus d'informations sur le projet :
www.parc-eolien-de-totes.fr

Lettre d'information - Novembre 2018
Commune de Tôtes - Quartier des Alizés
Directeur de la publication, impressions : Communication VALOREM